

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Visa d'études en Afrique du Sud : entre plaintes des usagers et assurances des autorités consulaires

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

LES plaintes émanent depuis quelque temps de jeunes bacheliers gabonais candidats à des études supérieures en Afrique du Sud. Ils dénoncent cet accueil froid qui leur est souvent réservé à la réception du consulat lorsqu'ils s'y rendent pour les formalités d'obtention du visa étudiant. Là-bas, une sorte de "dame de fer" ferait régner la terreur au point que beaucoup s'en trouvent souvent stressés.

"Elle n'est pas très explicite quand elle recale les étudiants par rapport à un document. Elle refuse de se répéter lorsqu'on lui dit qu'on n'a pas bien compris ce qu'elle demande", raconte une bachelière 2022-2023 qui tient entre ses mains une lettre d'acceptation dans une école de langue à Johannesburg. Son condisciple, lui, explique que "quand la dame demande un document à compléter et que l'étudiant revient les jours suivants avec ce fameux document, elle lui lance sans ménagement que ce n'est pas ce qu'elle voulait. Ne comprenant plus rien, j'ai personnellement voulu faire intervenir l'école de langue au téléphone pour que la dame de l'ambassade lui explique exactement ce qu'elle veut. En vain, puisqu'elle m'a répondu qu'elle n'a pas besoin qu'on l'appelle. Que l'école se contente de ce que je lui dis."

Des réactions recueillies parmi tant d'autres qui nous ont alors conduits à prendre contact avec les services de l'ambassade sis au 2e étage de l'Immeuble des Arcades à Libreville, pour tirer cette affaire au clair. Ce vendredi 13 octobre, à la faveur d'un entretien d'un peu plus d'une heure et demie, les autorités consulaires se prêtent donc volontiers à nos questions dans leur salle d'attente.

Et si le 3e secrétaire ne balaie pas d'un revers de main les

plaintes dont il vient d'être saisi, il s'étonne en revanche de ce que les usagers auteurs de celles-ci ne se soient pas rapprochés des services de l'ambassade qui restent d'ailleurs accessibles à tous sur rendez-vous, pour exprimer leurs frustrations. Mais à cette réaction, il est fait observer au diplomate, qui parle ici avec pondération, que peu nombreux sont assurément ceux qui savent qu'ils ont la possibilité de recourir aux instances supérieures de la chancellerie lorsqu'ils sont par exemple mal reçus. Désormais ils sauront quoi faire.

Mais dans son propos, Hennie Chauke ne souhaite pas faire de commentaire sur l'accueil supposé inhospitalier de sa collaboratrice, absente d'ailleurs du service au moment de l'entretien. Il dit en revanche prendre toutes les mesures en interne pour taire les récriminations formulées par les usagers, en espérant que celles-ci

"Nous enregistrons également des personnes qui produisent de fausses lettres d'admission dans une école et qui veulent passer par un visa d'études pour espérer ensuite aller vivre clandestinement en Afrique du Sud".

lieu à la délivrance du visa dans les délais requis.

Hennie Chauke mentionne également que l'Afrique du Sud et le Gabon entretiennent d'excellentes relations bilatérales historiques. Il ne voit donc pas



L'Immeuble Les Arcades (en face) qui abrite l'ambassade d'Afrique du Sud à Libreville.

en quoi l'ambassade s'opposerait à la délivrance de visas aux jeunes Gabonais remplissant les conditions exigées pour y entreprendre leurs études. À preuve, rien que pour la période de janvier à octobre 2023, plus de 300 visas ont été délivrés à des Gabonais dont près d'une centaine à des étudiants "Vert-Jaune-Bleu".

Il y a qu'ici, chacun des documents exigés pour l'obtention du précieux sésame passe à la loupe lors du traitement des dossiers. Ce qui permet à l'ambassade de déceler bien souvent des irrégularités qui auraient pu s'avérer préjudiciables aux demandeurs de visa. Le représentant de l'ambassade explique qu'"il nous arrive par exemple de constater que dans le dossier qui nous a été soumis, l'élève s'est inscrit dans une école non accréditée. Nous lui conseillons alors de se rapprocher des responsables dudit établissement pour qu'ils renouvellent leur accréditation. Il y a aussi des cas d'inscription dans des structures non officielles qui délivrent des diplômes non reconnus. Nous enregistrons également des personnes qui

produisent de fausses lettres d'admission dans une école et qui veulent passer par un visa d'études pour espérer ensuite aller vivre clandestinement en Afrique du Sud. En somme, nous faisons face à une multitude de

situations différentes les unes des autres lors du traitement des dossiers. Ce qui peut alors justifier la longueur des procédures et des délais dans l'octroi du visa ou le rejet de certains dossiers."

Ces Gabonais devenus nuisibles en terre sud-africaine

ON
Libreville/Gabon

CERTAINS Gabonais n'ont pas bonne presse en Afrique du Sud. Il s'agit essentiellement de ceux vivant en situation irrégulière qui, n'ayant pu terminer leur cursus scolaire ou universitaire pour diverses raisons, s'adonnent désormais à des actes répréhensibles.

S'il n'en a pas dévoilé les statistiques au cours de l'entretien accordé à L'Union, le représentant de l'ambassade d'Afrique du Sud n'y est pas allé par quatre chemins pour

évoquer les réseaux d'escroquerie montés par certains "étudiants" et dont leurs propres compatriotes représentent les principales victimes.

Au nombre de ces "circuits", celui du renouvellement de faux visas dans lequel une jeune Gabonaise s'est laissée prendre avant de se voir interdire de séjour dans la Nation Arc-en-ciel. Une forme de délinquance grandissante régulièrement portée à la connaissance du ministère des Affaires étrangères gabonais par l'ambassade, et dont les solutions sont toujours attendues.